

Madame, Monsieur,

A l'occasion des fêtes de fin d'année, c'est avec plaisir que la Municipalité de Coulanges-lès-Nevers et le Centre Communal d'Action Sociale vous invitent à participer au repas des aînés **OU** à profiter d'un colis gourmand de Noël.

Vous avez donc le choix entre ces deux options :

➤ **Option n°1 : Participation au repas des aînés**

**Le repas aura lieu le samedi 7 décembre 2024, à 12h00,
à l'Espace des Saules – Allée Pierre de Coubertin**

Peuvent participer les personnes ayant 70 ans ou plus au cours de l'année 2024 et résidant sur la commune de Coulanges-lès-Nevers.

Aussi, si votre conjoint(e) n'a pas l'âge requis de 70 ans, il ou elle pourra tout de même participer au repas pour vous permettre de partager ensemble ce moment de fête.



Le nombre de places disponibles étant limité, seules les 150 premières personnes inscrites pourront participer au repas.

Ceux qui ne pourront être retenus recevront un colis gourmand.

Rappel pour les personnes qui seront inscrites : en cas d'indisponibilité, nous vous remercions de prévenir la mairie le plus rapidement possible au numéro suivant : 03.86.93.01.00.

➤ **Option n°2 : Remise d'un colis gourmand**

Nous avons, cette année encore, le plaisir de proposer, aux personnes de 70 ans ou plus, un colis gourmand.

Aussi, si votre conjoint(e) n'a pas l'âge requis de 70 ans, vous pouvez tout de même bénéficier d'un colis pour deux personnes, que vous pourrez partager ensemble.

**Le colis est à retirer en Mairie entre le 9 et le 14 décembre 2024, aux horaires suivants :
Du lundi 9 au vendredi 13 décembre entre 10h00 et 12h00 et entre 14h00 et 16h30.
Le Samedi 14 décembre entre 9h30 et 12h00**

Pour une bonne organisation, nous vous remercions de nous transmettre votre réponse entre le lundi 30 septembre et le vendredi 25 octobre 2024 inclus, via le coupon joint au présent courrier.

Tout choix est définitif. Aussi, toute personne qui se désistera trop tard ou ne viendra pas au repas sans prévenir ne pourra solliciter un colis gourmand à la place. La réception du coupon-réponse en Mairie validera votre choix, aucun courrier de confirmation ne sera envoyé.

Vous souhaitant de bonnes fêtes de fin d'année, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.

**Votre Maire et Président du CCAS,
Julien JOUHANNEAU**



**Coupon-réponse sont à retourner
impérativement en Mairie,
entre le 30 septembre et le 25 octobre 2024 inclus.**

Monsieur :

Nom Prénom.....

Date de naissance :/...../.....

Madame :

Nom..... Prénom.....

Date de naissance :/...../.....

Adresse.....

Code postal : **58660**

Ville : **Coulanges-les-Nevers**

Téléphone

Cocher l'une de ces 2 options :

→ Je souhaite participer au repas des aînés, le samedi 7 décembre 2024, à 12h00, Espace des Saules – Allée Pierre de Coubertin.

OU

→ Je choisis le colis gourmand

→ je viens le chercher

OU

→ Le colis sera récupéré
par

.....